

PROCES VERBAL DU CONSEIL DES ETUDES

SEANCE DU 18 MAI 2017

Le Conseil des Etudes de l'ENSAIT s'est réuni le 18 mai 2017 à 09 h 00 dans les locaux de l'Ecole, 2 allée Louise et Victor Champier à Roubaix

Etaients Présents :

Membres élus :

- **Collège des professeurs des universités et assimilés**
Damien SOULAT, Fabien SALAUN, Ludovic KOEHL
- **Collège des autres personnels enseignants chercheurs et assimilés**
Aurélié CAYLA, Manuela FERREIRA, François RAULT
- **Collège des personnels enseignants et autres personnels rattachés à l'établissement**
Cheryl LOBB de RAHMAN, Lova RAZAFIMAHEFA, Cathy SANTENS
- **Collège des IATS**
Ludmilla BAUVIN, Lolita SPINNEWYN
- **Collège des élèves ingénieurs**
Julie REGNIER, Claire-Marie MICHON-BUHE, Nouné MAKHSIYAN

Membres de droit :

Eric DEVAUX, Directeur de l'ENSAIT
Gaël MONFRIER, Directeur Général des Services

Membres Experts ou Invités :

Jean-Pierre BAJART, Directeur adjoint de l'ENSAIT
Elise Ternynck, Future Directrice de la Formation
Sarah DEBISSCHOP, Responsable du Service des Etudes et de la vie étudiante

Ont donnés procuration :

*Madame Aude KRZYZYK a donné procuration à Mme Julie REGNIER
Monsieur Pierre PARANT a donné procuration à Mme Julie REGNIER*

Etaients excusés :

Aude KRZYZYK, Pierre PARANT, Sabine CHLEBICKI, Sabine MIKA

La séance est ouverte à 09h05.

❖ Approbation du compte-rendu de la séance du 17 novembre 2017

Le compte-rendu de la séance du 17 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

❖ Présentation de la réforme

Elise TERNYNCK présente la réforme pédagogique.

Cette réforme d'envergure démontre :

- Une mission : Former des ingénieurs textiles polyvalents, autonomes et responsables, adaptés au monde de l'entreprise
- Une vision : Innover par le textile pour un développement économique et durable
- Des valeurs : une ouverture, de l'adaptabilité et de l'innovation

Les objectifs de la réforme pédagogique sont de former et préparer « l'ingénieur ENSAIT 2020 » par une approche par les compétences et une approche métier à travers les nouvelles pédagogies et une réorganisation de la formation.

Les objectifs de la réforme sont :

- agir sur la **motivation** des étudiants et des enseignants
- renforcer la **personnalisation** du parcours
- utiliser des **pédagogies innovantes**
- consolider la formation dans les domaines suivants : **l'entrepreneuriat**, **l'innovation**, et une plus grande **ouverture sur des secteurs d'avenir**

Une cartographie des métiers possibles, envisageables à la sortie de l'école a été réalisée afin de créer un « profil 3D » de l'ingénieur ENSAIT.

Deux profils d'ingénieurs « extrêmes » ressortent de cette approche :

- Textile « ingénierie »
- Textile « Management/Business »

Le parcours

Un parcours personnalisable sera possible grâce au choix d'une majeure qui couvre un domaine d'activités très large et permet d'approfondir ce domaine tout en développant une ouverture généraliste vers d'autres domaines ou secteurs d'application.

- **Ingénierie des Textiles Techniques (ITT)**
- **Ingénierie de la Mode et des Services (IMS)**

Egalement grâce au choix de diverses mineures et électifs, préparant au projet professionnel, à l'approfondissement de compétences particulières ou à l'ouverture vers d'autres domaines d'activité.

- **ITT : Textiles Intelligents, Matér. & Procédés Verts Durables, Protection Confort, Composites**
- **IMS : Supply Chain, Commerce Connecté, Qualité et certification, Mode et Luxe**

Les projets

Première année : Intégrer les bases liées au Textile => Projet Fil Rouge

Deuxième année : Utiliser les connaissances Textile => Réaliser un produit (reproduire)

Troisième année : Créer à partir des connaissances => Créer dans un contexte d'Innovation

❖ Répartition des places au concours 2018

Evolution de la répartition des places au concours au vue des préconisations de la CTI.

Objectifs : 130 diplômés

Nombre de places 2017	Filière	Classique	Apprentissage
	MP	10	2
	PC	42	4
	PSI	18	2
	PT	16	2
	TSI	4	2
	DUT BTS	5	18
	Etrangers	5	
Total 1A		100	30
	Master 1	6	
	Etrangers	4	
	Double diplôme	16	
Total 1A 2A			156

Nombre de places 2018	Filière	Classique	Apprentissage
	MP	10	1
	PC	40	2
	PSI	15	2
	PT	8	1
	TSI	6	2
	DUT BTS	6	18
	Etrangers	5	
Total 1A		90	26
	Master 1	6	
	Etrangers	4	
	Double diplôme	16	
Total 1A 2A			142

La répartition des places au concours 2018 est approuvée à l'unanimité.

❖ Calendrier de l'année

Au vue du calendrier 2017/2018 quelques changements sont à noter :

- 2 semaines banalisées pour les E1 du 30 avril au 13 mai 2018
- La fin des cours sera décalée au 05 juin 2018 au soir.

Fermeture de l'école :

- 23 décembre 2017 au 07 janvier 2018
- 20 juillet 2018 au 19 Août 2018

Le calendrier de l'année 2017/2018 est approuvé à l'unanimité.

❖ Règlement des études et des examens 2017-2018

Les objectifs de la refonte du règlement sont :

- Simplification et transparence
- Respect des règles de l'ECTS et des recommandations de la CTI
- Adaptation à la réforme pédagogique.

Modifications majeures

- **Compilation** en un seul document des différents règlements existants
- **Vocabulaire**
Unité d'enseignement (UE) : regroupement d'un certain nombre de modules d'enseignement
Module : un cours ou une matière d'enseignement sur un thème bien défini
- **Ajustements des crédits ECTS**
Formation classique : intégration des stages de 1ère et 2ème année dans les semestres
Un semestre = 30 crédits ECTS
- **Chaque UE validée donne des crédits ECTS**
 - VALID pour les UE ou module ne faisant pas l'objet d'une notation
 - Note supérieure ou égale à 10 pour les UE
 - Note supérieure ou égale à 8 pour les modules
- **Un coefficient est attribué à chaque module pour le calcul de la moyenne de l'UE**
- **Un examen de rattrapage en cas d'échec**
- **Le jury prendra des dispositions particulières en cas d'échec à l'examen de rattrapage**

Conditions de délivrance du diplôme

- **Obtenir**
180 crédits ECTS pour un étudiant ou un apprenti sur 3 années
120 crédits ECTS pour un étudiant ou un apprenti sur 2 années
- **En validant toutes les Unités d'Enseignement**
VALID pour les UE ou module ne faisant pas l'objet d'une notation (Gala, Bulats)
Note supérieure ou égale à 10 pour les UE
Note supérieure ou égale à 8 pour les modules
- **Niveau d'anglais**
UE « Anglais cadre européen » validée en 2ème année (TOEIC 850, TOEFL 109, BULATS 74)

La direction de la formation s'engage à envoyer la version définitive à l'ensemble des membres.

Le règlement des études est approuvé à l'unanimité.

❖ SKILVIOO

Point d'information : FORMASUP met désormais à disposition des apprentis un nouvel outil : Skylvioo
Il s'agit d'une plateforme permettant à chaque formateur et/ou chaque étudiant d'autoévaluer ses compétences.

❖ Commission de Discipline

Point d'information :

Deux sections disciplinaires doivent être constituées sans délai, l'une compétente à l'égard des enseignants, l'autre à l'égard des usagers, conformément aux dispositions des articles R712-9 et suivants dans leur rédaction issue du décret du 28 janvier 2015.

L'ensemble des questions étant épuisé, la séance est levée à 11h15

Fait à Roubaix, le 10 juin 2017



Eric DEVAUX
Directeur de l'ENSAIT